

Le Département Santé Animale de l'INRA, a pour mission de contribuer par la recherche au cursus de formation des étudiants vétérinaires.

Il propose des bourses d'une durée de 5 à 10 mois, selon le projet, permettant à des vétérinaires ou des étudiants vétérinaires de réaliser un Master 2 dans une des unités du département Santé Animale.

Le Département Santé Animale développe des recherches sur les maladies infectieuses et toxiques chez les animaux de rente et les animaux modèles avec des objectifs de protection animale et de santé publique vétérinaire. Les étudiants peuvent être formés à de nombreuses disciplines :

- Biologie intégrative
 - Microbiologie et parasitologie
- Pathologie
 - Immunologie
- Pharmacologie
 - Toxicologie
- Génétique des populations
 - Epidémiologie
- Economie de la Santé, etc...



Il est composé de 4 UR, unités de recherche propre et de 14 unités mixtes de recherche. Un descriptif des unités peut être trouvé sur le site :

http://www.inra.fr/sante_animale/le_departement

Les demandes pour des bourses de Master 2 dans les Ecoles Nationales Vétérinaires peuvent être faites toute l'année en continu. Envoyez votre candidature :

Par mail : sa@tours.inra.fr
objet : Master2vet

Par courrier : INRA Département Santé Animale
37380 Nouzilly

VOTRE CANDIDATURE DOIT COMPORTER :

- Votre projet en 1 page
- Une lettre de motivation
- L'avis d'opportunité du Directeur de l'Unité de recherche
- L'avis d'un responsable pédagogique et du directeur de l'établissement